

Questionnaire sur la mise en œuvre du LMD en licence

Afin d'éclairer ses travaux et de formuler des propositions en direction tant du ministre de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche que des universités, le Comité de suivi de la Licence a souhaité dresser un tableau des différents dispositifs et pratiques pédagogiques qui accompagnent la mise en œuvre du LMD en licence, depuis la rentrée 2002.

Dans un premier temps, cette enquête concernera les formations de sciences et technologies et celles des lettres et langues. Par « formations de sciences et technologies », il convient d'entendre aussi celles intitulées « sciences » ou « sciences, technologies et santé », incluant les STAPS. Les formations de « lettres et langues » comprennent, s'agissant des langues, à la fois les « langues étrangères appliquées » (LEA) et les « langues, littératures, civilisations étrangères » (LLCE).

Merci par avance de retourner ce questionnaire rempli sous le timbre du Président de l'université au Président du comité de suivi: francois.petit@upmf-grenoble.fr, **avant le vendredi 22 avril 2005.**¹

¹ N.B. Les universités pluridisciplinaires qui ont des formations de sciences et technologies d'une part, et de lettres et langues d'autre part, sont priées de remplir deux questionnaires.

Nom de l'université :

Formations de sciences et technologies

Formations de lettres et langues

(Barrer la mention inutile)

Nom et fonction de la personne ayant rempli le questionnaire :

Son numéro de téléphone :

Son adresse électronique :

1 – Mise en place du LMD en cursus licence

- Basculement progressif par année de licence oui non
- Année de mise en place de la licence (_____)
- Nombre de mentions ouvertes (_____)
- Nombre d'étudiants inscrits dans la totalité du cursus licence (*domaine concerné*) (_____)

2 - Dispositifs d'information et d'accueil

- Avez-vous mis en place des dispositifs d'information :
 - en direction des lycéens et /ou des parents d'élève oui non
 - en direction des enseignants du second degré oui non
 - en direction des conseillers d'orientation oui non

Si oui, lesquels (*2 lignes maximum*) :

- De quels supports disposez-vous (*site web, plaquettes, guides...*) ?
(*2 lignes maximum*)

- Des dispositifs d'accueil ont-ils été organisés ? oui non
 - Si oui, lesquels :
 - semaine d'accueil oui non
 - entretiens oui non
 - conférences oui non

- Avez-vous mis en place d'autres dispositifs d'information et d'accueil ? oui non

Si oui, préciser leur nature :
(*2 lignes maximum*)

3- L'accompagnement pédagogique de l'étudiant

- Les étudiants ont-ils bénéficié d'un dispositif de conseil pour choisir leur parcours ? oui non

- Des enseignements nouveaux ont-ils été créés ? oui non

- Si oui lesquels :
(2 lignes maximum)

- Avec l'introduction du LMD, la proportion de TD par étudiant a-t-elle été :

- augmentée oui non
- maintenue oui non
- diminuée oui non

- Avec l'introduction du LMD, la proportion de TP par étudiant a-t-elle été :

- augmentée oui non
- maintenue oui non
- diminuée oui non

- Quel est le nombre moyen d'unités d'enseignement prévu par semestre ? (_____)

- Des dispositifs de formation ouverte et à distance ont-ils été intégrés dans les cursus ?
oui non

Si oui, lesquels ? :

- Quelles autres innovations pédagogiques ont été mises en place dans le cadre du LMD ?
(5 lignes maximum)

- Le nombre de crédits ECTS affectés à chaque UE a-t-il été calculé:

- Par conversion des volumes d'heures en présentiel oui non
- Par prise en compte à la fois des heures en présentiel et
du travail personnel de l'étudiant oui non

- Affectez-vous des crédits ECTS aux éléments constitutifs d'UE ? oui non

- Les initiatives étudiantes sont-elles validées par des crédits ECTS ? oui non

- Les stages hors cursus sont-ils validés par des crédits ECTS ? oui non

- Par étudiant, le volume des heures en présentiel a-t-il été :

- réduit oui non
- maintenu oui non
- augmenté oui non

- Des aménagements des études ont-ils été proposés ? oui non

- Si oui à destination de quel public ?

5 - L'évaluation des formations et des enseignements

- Quelles sont les modalités d'évaluation des formations et des enseignements ?
(questionnaires, sondages, réunions d'échanges, interviews....)

- Sur l'ensemble du cursus licence quel est le pourcentage de mentions évaluées ? (_____)

- Quel est le pourcentage moyen d'étudiants interrogés ? (_____)

- Quel est le taux moyen de réponse ? (_____)

- Quel usage est-il fait des résultats de l'évaluation notamment à quel niveau sont-ils discutés par les différents acteurs: étudiants, enseignants, IATOS(*commission pédagogique étudiants-enseignants, conseil de département, conseil d'UFR, CEVU, CA...*):

- Existe-t-il une commission centrale d'évaluation au niveau de l'université ? oui non

6 - Les modalités de contrôle des connaissances

- Le LMD a-t-il permis de modifier les pratiques en matière de contrôle de connaissances ? oui non

- Si oui, indiquer la nature des modifications :
(2 lignes maximum)

- Quel est le pourcentage moyen de contrôle continu dans les contrôles de connaissances de la totalité du cursus licence (_____)

- Sous quelles formes se déroule le contrôle continu ? (2 lignes maximum)

- Globalement, le nombre d'épreuves terminales écrites et orales par étudiant, a-t-il été:

- augmenté	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
- maintenu	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
- diminué	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>

- Existe-t-il une charte des examens ? oui non

- Existe-t-il des notes éliminatoires ? oui non

8 - Commentaires libres sur la mise en place des licences du LMD dans votre université

(10 lignes maximum)

AIDE POUR RENSEIGNER LE QUESTIONNAIRE

Il est en effet apparu nécessaire d'apporter quelques précisions sur quelques items :

- la notion de domaine

Ce questionnaire est adressé aux universités ayant un domaine Sciences et un domaine Lettres et Langues. L'intitulé de ces domaines doit être pris au sens le plus large du terme (cf liste exhaustive des domaines identifiés). Il convient par ailleurs de remplir un seul questionnaire par ensemble de formations, c'est-à-dire que si vous avez dans votre université des formations rattachées au domaine « lettres et langues et au domaine « sciences », vous aurez 2 questionnaires à remplir.

- le retour et les résultats du questionnaire

C'est le Président d'université qui retourne, sous son timbre, le questionnaire par voie électronique à F. Petit, Président du comité de suivi de la licence exclusivement.

Il est par ailleurs important de rappeler le caractère confidentiel de ce document et que les résultats seront publiés sans que le nom des universités apparaisse.

- question n° 3 : l'enseignant référent

On entend par enseignant référent les enseignants **désignés** qui, sans être directeur des études, guident, informent et conseillent les étudiants

- questions n° 4 :**- L'enseignement de langues et l'informatique d'usage.**

On entend par enseignement des langues, un enseignement obligatoire pour des non spécialistes .Ex : un enseignement d'anglais pour des étudiants accomplissant un parcours dans une licence de « littérature française » ou une licence de « sciences et technologie »

Pour l'informatique d'usage, on peut citer l'exemple du traitement informatique de données dans le domaine des Sciences et Technologie et la bureautique dans le domaine des Lettres et Langues.

- Les enseignements nouveaux.

Ce sont des enseignements qui n'existaient pas dans les cursus antérieurs de DEUG et de Licence.

- Les initiatives étudiantes

Ce sont des projets qui peuvent être de nature culturelle, sportive, sociale, humanitaire, associative, individuels ou collectifs, qui nécessitent un investissement de l'étudiant et qui sont validés dans le règlement des études par des crédits ECTS.

- les stages hors cursus

Ce sont des stages facultatifs mis en place à l'initiative de l'étudiant et validés dans le règlement des études par des ECTS.

- Le tronc commun :

Par tronc commun, il faut entendre un ensemble de disciplines communes à plusieurs parcours ou mentions, dans le cadre d'une pluridisciplinarité et permettant éventuellement à l'étudiant, soit une orientation progressive, soit un changement de parcours.

Ce tronc commun peut s'inscrire dans des semestres d'orientation ou prendre la forme d'un portail. Mais d'autres dénominations peuvent être utilisées pour désigner le tronc commun.

Question n° 5 :**-La commission centrale d'évaluation**

Il faut entendre une commission qui, au niveau de l'université, a pour mission de mettre en place, de coordonner et de traiter les résultats relatifs à l'évaluation des enseignements.

LISTE EXHAUSTIVE DES DOMAINES RECENCES

Par le domaine « sciences », sont donc concernées les universités avec les domaines suivants :

- biologie, sport et santé
- ingénierie
- ingénierie de la santé de sciences sanitaires et sociales
- mathématiques, informatique et applications
- organisme et biosphère
- physique, chimie et application
- sciences
- sciences de l'ingénieur
- sciences de l'univers
- sciences de la santé
- sciences du vivant
- sciences du vivant et la santé
- sciences de la vie et de la santé
- sciences, technologies et santé
- sciences, santé, technologie
- sciences et technologies
- sciences, technologie, organisation
- activités physiques et sportives
- sciences du sport
- sciences et métiers du sport
- sport et activités physiques
- sciences et techniques des activités physiques et sportives
- sciences et technologie des activités physiques et sportives

Par le domaine lettres et langues, sont donc concernées les universités avec les domaines suivants :

- arts
- arts, langue, lettres et sciences humaines
- arts, lettres et langues
- arts, lettres et langues et communication
- arts, lettres et langues et civilisations
- arts, sciences humaines et sociales des sociétés et de leur environnement
- homme, société et technologies
- humanités
- humanités et sciences de l'homme et du comportement
- humanités et sciences des sociétés
- humanités et sciences humaines
- langues étrangères appliquées
- lettres et langues
- lettres et sciences humaines
- lettres, langues, arts et sciences humaines
- lettres, langues, arts, langage et communication
- lettres, langues, culture
- lettres, langues et communication
- lettres, langues et études frontalières
- lettres, langage et sciences humaines
- lettres, langues, sciences du langage
- lettres, langues, sciences humaines et sociales
- management des organisations et communication
- sciences de l'homme et de la société
- sciences de l'homme et humanités
- sciences de l'information et de la communication
- sciences humaines
- sciences humaines et sciences sociales, lettres et langues
- sciences humaines et sociales
- sciences humaines et sciences sociales